



Comité d'Organisation Jeux des Iles

Organisation Non Gouvernementale

NOTE TECHNIQUE N° 13

RÈGLEMENT SPORTIF

NATATION

JEUX DES ILES

«SICILE 2018»

PARTICIPANTS

Jeunes athlètes

Masculins nés en 2002, 2003 et 2004

Féminines nées en 2004, 2005 et 2006

Le COJI n'acceptera pas:

- les nageurs nés en 2005 et plus jeunes,

- les nageuses nées en 2007 et plus jeunes,

Masters

Les catégories sont celles de la FINA : Messieurs et Dames nés en 1993 et plus

Handisports

Tout sportif handicapé peut s'engager

COMPOSITION DE LA DÉLÉGATION

Jeunes athlètes :

Participation maximale par délégation : 6 dames + 6 messieurs.

Seuls les nageurs accédant au podium de la catégorie « Jeunes » marqueront les points au classement final.

- Une île peut être représentée par un seul nageur
- Participation maximale de 140 nageurs
- Une île ou délégation peut présenter **4 nageurs sans minima au maximum**. Ils auront accès au podium
- Toute île ou délégation représentée **par plus de 4 nageurs**, seuls ceux réalisant les minima auront accès au podium. Les autres seront engagés sous l'égide de leur île « **X+ INVITES** » sur un bordereau différent

Accompagnateurs :

- 1 accompagnateur (délégué ou entraîneur) d' 1 à 4 nageurs participants, au total
- 2 accompagnateurs (1 délégué et 1 entraîneur), pour plus de 4 nageurs

Masters :

Pas de limites du nombre de participants pour cette année

Sportifs handicapés :

2 athlètes par délégation

EPREUVES

Jeunes athlètes

NAGE LIBRE	50 / 100 / 200 / 400 / 800 <u>Dames</u> / 1.500 <u>Messieurs</u> / 4x100
DOS	50 / 100 / 200
BRASSE	50 / 100 / 200
PAPILLON	50 /100 / 200
4 NAGES	200 / 400 / 4x100

Masters

NAGE LIBRE/ DOS/ BRASSE/ PAPILLON
50 / 100
200 m 4 NAGES

Handisports

NAGE LIBRE/ DOS/ BRASSE/ PAPILLON
50 m

QUALIFICATIONS

JEUNES ATHLÈTES

Les performances pourront être réalisées, en bassin de 25 m ou de 50 m, du **1er juin 2017 au 15 avril 2018** etdevront être certifiés par la fédération régionale ou nationale.

Le nageur participera à un maximum de 6 épreuves individuelles (2 par ½ journée de réunions) et les 2 relais, au maximum.

Chaque délégation aura la possibilité d'engager, au maximum, **2 nageurs par épreuve**

Par contre, un seul nageur pourra être engagé sur 800 et 1.500 NL.

L'engagement d'un nageur (par île) hors concours ne sera accepté que s'il complète la série.

MASTERS

Qualifications libres

Pour cette année, seules les épreuves de 50/100 et 200 4N sont ouvertes à cette catégorie à raison de 2 épreuves par ½ journée. Cette catégorie sera engagée sur des séries à part.

Les séries Messieurs et Dames pourront être confondues selon le nombre d'engagés.

Un classement spécifique Messieurs et Dames "toutes catégories confondues" (âge) sera effectué, pour cette année.(Ou selon décision du C.O.L. de l'île)

HANDISPORTS

Qualifications libres

Pour cette année, seules les épreuves de 50 m seront ouvertes à cette catégorie. Cette catégorie sera engagée sur des séries à part.

ATTENTION

Tout nageur Master et Handisports engagé dans la compétition officielle des "Jeunes" sera considéré comme nageur à part entière de cette catégorie (sans accès au podium).

ORGANISATION DE LA COMPÉTITION

Elle se fera de préférence en bassin de 50 m, avec le chronométrage électronique et le traitement informatique selon l'organisation FINA

Les séries de chaque compétition Jeux des Iles Jeunes Athlètes, Masters, Handisports seront composées selon le règlement de la FINA.

Les engagements sans temps seront placés dans la 1ere série.

Des séances d'entrainement pourront être organisées avant et entre les compétitions, selon la disponibilité de la piscine.

Engagements

L'envoi des engagements (certifiés par la fédération régionale ou nationale de chaque île de tous les nageurs participants, sera le **15 avril 2018, date limite, au secrétariat du COJI.**

Les engagements de tous les nageurs se feront sur les bordereaux officiels (vérifiés) **séparés**, et titrés de couleur différente:

Officiels des jeux des Jeunes « Blanc »
Invités des jeux des Jeunes « Jaune »
Masters « Rouge »
Handisports « Bleu »

Les temps d'engagements seront reportés sur la ligne 25 m ou 50 m (les temps seront tous convertis selon la grille de correspondance à la longueur du bassin utilisé).

La confirmation des relais sera close 30 minutes avant le début de la réunion.

Modifications des engagements

Au plus tard à la réunion technique.

Les relais pourront être modifiés, pour raison de santé, après présentation d'un certificat médical du médecin désigné pour la compétition.

Réunion technique

Selon la planification du calendrier général, elle sera programmée le 22/02/2018 à l'hôtel.

A la suite de la vérification de la start-list, les modifications d'engagements seront prises en compte par écrit et sur bordereau au plus tard à la réunion technique.

Le Délégué Technique procédera, avec le secrétariat de la compétition, aux nouvelles modifications des engagements et au rappel du règlement.

Un seul départ sera autorisé. En cas de litige, à compter de la fin de la réunion technique, ce sont les délégués de chaque île réunis sous la responsabilité du Délégué Technique du COJI qui statueront sur les points hors règlement du COJI, selon les dispositions du règlement FINA et avec information, au responsable/coordonateur de la commission sportive du COJI.

Récompenses

Catégorie officielle « Jeunes Athlètes » des Jeux des îles : les récompenses seront décernées aux 3 premiers de chaque épreuve, en Dames et en Messieurs, par le COJI

Catégories Masters et Handisport : les récompenses seront décernés aux premiers ou 3 premiers de chaque épreuve et les récompenses sont à prévoir par l'organisation.

Tout nageur engagé dans la compétition officielle (plus âgés, plus jeunes, handicapés, masters ou hors délégation officielle) pourra être récompensé s'il accède au podium et sont à prévoir par l'organisation.

Catégories Invités des « Jeunes athlètes », si leur performance les classe dans les 3 premiers des Jeux, Masters et Handisport, les récompenses seront décernées aux premiers ou 3 premiers de chaque épreuve, selon décision du C.O.L et les récompenses sont à prévoir par l'organisation.

La cérémonie protocolaire se déroulera toutes les 4 épreuves.

Programme de la compétition pour les 3 catégories		
25/05/18	25/05/18	26/05/18
09h00	09h00	09h00
Échauffement	Échauffement	Échauffement
50 NL Handisport	50 DOS Handisport	50 BR ou 50 PAP Handisport
800 Nage Libre Dames (1 seul nageur par île)	50 Brasse Dames/ <i>Masters</i>	50 Papillon Dames/ <i>Masters</i>
	50 Brasse Messieurs/ <i>Masters</i>	50 Papillon Messieurs/ <i>Masters</i>
50 Dos Dames/ <i>Masters</i>	50 N L Dames/ <i>Masters</i>	200 4 Nages Dames/ <i>Masters</i>
50 Dos Messieurs/ <i>Masters</i>	50 NL Messieurs/ <i>Masters</i>	200 4 N Messieurs/ <i>Masters</i>
100 Brasse Dames/ <i>Masters</i>	100 Papillon Dames/ <i>Masters</i>	100 Dos Dames/ <i>Masters</i>
100 Brasse Messieurs/ <i>Masters</i>	100 Papillon Messieurs/ <i>Masters</i>	100 Dos Messieurs/ <i>Masters</i>
200 Papillon Dames	200 Dos Dames	100 N L Dames/ <i>Masters</i>
200 Papillon Messieurs	200 Dos Messieurs	100 N L Messieurs/ <i>Masters</i>
200 Nage Libre Dames	200 Brasse Dames	1.500 N L Messieurs (1 seul nageur par île)
200 Nage Libre Messieurs	200 Brasse Messieurs	
400 4 Nages Dames	400 Nage libre Dames	4 x 100 4 Nages Dames
400 4 Nages Messieurs	400 Nage Libre Messieurs	4x100 4 Nages Messieurs
4x100 Nage Libre Dames	4x100 Nage Libre Messieurs	

TABLEAU DES MINIMA pour les engagements des « Jeunes Athlètes »

Dames		Épreuves	Messieurs	
50 m	25 m		50 m	25 m
31.33	30.63	50 NL	26.88	26.18
1.06.33	1.04.73	100 NL	57.80	56.20
2.26.65	2.23.25	200 NL	2.09.42	2.06.02
5.07.15	4.59.65	400 NL	4.37.88	4.30.38
11.15.50	10.59.50	800/1500 NL	17.51.78	17.21.78
34.88	34.28	50 DOS	31.94	31.34
1.16.40	1.14.90	100 DOS	1.09.02	1.07.52
2.46.00	2.42.80	200 DOS	.29.33	2.26.13
39.47	38.67	50 BRASSE	34.64	33.84
1.28.75	1.24.75	100 BRASSE	1.16.17	1.14.17
3.14.58	3.09.58	200 BRASSE	2.43.25	2.38.25
34.23	33.63	50 PAILLON	29.44	28.84
1.16.15	1.14.85	100 PAILLON	1.05.00	1.03.70
2.52.00	2.49.10	200 PAILLON	2.27.73	2.24.83
2.49.76	2.46.26	200 4N	2.27.50	2.24.00
5.58.00	5.50.00	400 4N	5.22.21	5.14.21

CLASSEMENT GENERAL

Un classement général / COJI sera établi (qui donnera les points de la discipline sportive pour le classement général des jeux), au moyen de la somme des points obtenus par les athlètes masculins et féminins de la catégorie "Jeunes athlètes" et la catégorie "Masters", toujours et quand, dans cette dernière catégorie ("Masters"), la délégation correspondante a participé avec au moins un athlète, homme ou femme, par épreuve.

Épreuves individuelles/Relais :

OR	3 points	ARGENT	2 points	BRONZE	1 Point
----	----------	--------	----------	--------	---------

Selon le classement des Jeux Olympiques : Ordre décroissant au nombre de médailles d'Or, puis d'Argent et de Bronze.

RÈGLEMENT GENERAL

Discipline :

La haute qualité des hébergements réservés pour les jeux a été atteinte et a permis de sélectionner des hôtels les plus appropriés. Cependant, ces lieux d'hébergement devront être respectés et toute indiscipline de la part des athlètes pourra être sanctionnée, surtout si elle porte atteinte à l'intégrité physique des athlètes.

Protocole

Au début de la rencontre, on appliquera le protocole établi par la FINA pour les compétitions sans retransmission télévisée, par rapport aux échauffements et à la présentation des équipes («protocole des 16 minutes»).

A la fin de la compétition, on devra suivre, obligatoirement, le protocole établi par le COJI pour les cérémonies de remise des trophées, lesquelles devront être coordonnées, conjointement, par le délégué technique du COJI du sport concerné et le responsable respectif du COL.